

# BILAN

*APAJ – Pôle « missions Judiciaires »*

*Stages de sensibilisation*

*Dangers liés à l'usage des produits stupéfiants*

*2012*



-----TABLE DES MATIERES-----

-----TABLE DES MATIERES-----	2
<b>1. CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
<b>2. LE DEROULEMENT DU STAGE DE SENSIBILISATION EN 2012</b> .....	<b>3</b>
<b>2.1. L'ORIENTATION DES STAGIAIRES :</b> .....	<b>3</b>
<b>2.2. FRAIS DE STAGE :</b> .....	<b>3</b>
<b>2.3. LE LIEU :</b> .....	<b>4</b>
<b>2.4. LES INTERVENTIONS :</b> .....	<b>4</b>
<b>2.5. L'EVALUATION :</b> .....	<b>4</b>
<b>3. STATISTIQUES 2012</b> .....	<b>5</b>
<b>3.1. REPARTITION DES PRESENCES.</b> .....	<b>5</b>
<b>3.2. PROFIL SOCIOLOGIQUE DES STAGIAIRES.</b> .....	<b>6</b>
<b>3.3. PERSONNALITE DELINQUANTE DES STAGIAIRES.</b> .....	<b>8</b>
<b>3.4. ANALYSE DES FICHES D'EVALUATION (156 STAGIAIRES PRESENTS).</b> .....	<b>9</b>
<b>4. A RETENIR</b> .....	<b>10</b>
<b>5. FORMATION AUPRES DE LA FEDERATION NATIONALE CITOYENS ET JUSTICE</b> .....	<b>10</b>
<b>6. ANNEXES</b> .....	<b>11</b>
<b>6.1. ANNEXE 1 : REPARTITION DES INTERVENTIONS 2011</b> .....	<b>11</b>
<b>6.2. ANNEXE 2 : REPARTITION DES PRESENCES PAR STAGE</b> .....	<b>11</b>

## 1. CONTEXTE

Les stages de sensibilisation aux dangers liés à l'usage des produits stupéfiants sont destinés aux primo délinquants. Ils ont été mis en place pour la première fois en Polynésie française en octobre 2010 dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites pénales.

Le pôle « Missions Judiciaires » de l'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie Française est chargé de la mise en place de ces stages. Le premier stage a eu lieu le 26 octobre 2010. Au 31 décembre 2012, neuf stages ont été effectués.

Les objectifs généraux du stage de sensibilisation ont été établis de concert avec le parquet et le Centre de Consultations Spécialisées en Alcoologie et Toxicologie.

En matière d' « usage de stupéfiants », les priorités sur le plan judiciaire, sanitaire et social, sont :

- **Informer et éduquer** les stagiaires sur le dispositif législatif en place et les amener à réfléchir sur la valeur de la sanction.
- **Sensibiliser** les consommateurs aux risques médicaux, sociaux et comportementaux.
- Aider les stagiaires à évaluer leur propre consommation et/ou leur dépendance afin de les aider à **trouver des solutions** pour réduire voir arrêter leur consommation.

Le stage de sensibilisation est un outil visant à limiter les risques de réitération. Les stagiaires doivent réaliser que les sanctions pénales seront sévères en cas de récidive.

Ce stage n'a pas de vocation thérapeutique, il se veut constituer une « simple » sensibilisation aux conséquences concrètes de la détention et de la consommation de produits stupéfiants. Néanmoins, il est souhaitable que cette expérience favorise l'ouverture sur le soin.

## 2. LE DEROULEMENT DU STAGE DE SENSIBILISATION EN 2012

### 2.1. L'orientation des stagiaires :

Le procureur de la République décide de l'opportunité de proposer ce stage en fonction des procédures qui lui sont soumises par les forces de l'ordre.

Les stagiaires sont ensuite reçus par le délégué du procureur de façon individuelle dans le cadre de convocations au cours desquelles ils sont informés sur les objectifs, le contenu et les modalités du stage.

A l'issue de cet entretien, chaque stagiaire signe un engagement individuel de participation les informant notamment que toute absence ou incident durant la formation sera signalé à l'autorité judiciaire compétente.

### 2.2. Frais de stage :

Au début de la journée, chaque stagiaire doit s'acquitter du règlement des frais de stage.

Fixés à 30 000 xpf en 2011, ils sont baissés à **20 000 XPF en 2012** pour s'aligner sur l'ensemble des stages de sensibilisation (stage de prévention routière et stage de citoyenneté destinés aux auteurs de violences conjugales).

Bien qu'exceptionnelles, des exonérations sont possibles pour les usagers résidant les communes de l'agglomération urbaine de Papeete.

### 2.3. Le lieu :

L'APAJ a rencontré de sérieuses difficultés à trouver une salle neutre, centrale et garantie dès la réservation.

De janvier à juillet 2012, les stages se sont déroulés au sein de la salle des délibérations de la CCISM. Cet organisme garantissait la réservation en contrepartie du paiement anticipé de la location, soit **35.000 xpf par jour**.

Depuis le mois d'août 2012, les stages se déroulent au sein des locaux de l'église protestante de Paofai. La location de la salle s'élève à **15.000 xpf par jour**. Le lieu est central, neutre et pratique en termes d'organisation.

### 2.4. Les interventions :

L'expérience de 2011 a montré que les interrogations des stagiaires, dès la première intervention, concernent essentiellement la santé.

C'est pourquoi nous avons modifié l'ordre des interventions de la journée de stage de sensibilisation comme suit (cf annexe 1 : Planning des interventions 2011) :

Horaires	Modules	Intervenants	Structures
<b>7:30</b>	<b>Accueil, recensement des présences et paiement des stages</b>	<b>APAJ</b>	
8:00	Drogues et santé	Damien ROURE	Centre de Consultations Spécialisées en Alcoologie et Toxicomanie
11:00			
10 min	Pause		
11:10	Drogues et loi	Yann HAUSNER	Parquet de Papeete
12:10			
Pause déjeuné			
13:30	Drogues et société	Philippe	Narcotiques Anonymes
14:00			
10 min	Pause		
14:10	Drogues et loi	Steve POURCHASSE	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile
15:30			
<b>15H30</b>	<b>Bilan et remise des attestations</b>	<b>APAJ</b>	

De cette façon, nous répondons aux interrogations des stagiaires dès la première heure de la journée. Cela évite aux autres intervenants d'être perturbés par des questions auxquelles il ne leur appartient pas de répondre.

### 2.5. L'évaluation :

Au terme du stage, les stagiaires doivent s'exprimer sur leur journée à tour de rôle et remplir une fiche d'évaluation, préétablie et validée par l'ensemble des intervenants.

### 3. STATISTIQUES 2012

#### 3.1. Répartition des présences.

Neuf stages de sensibilisation aux dangers liés à l'usage des produits stupéfiants ont été réalisés aux dates suivantes :

- 7 février 2012
- 8 mars 2012
- 12 avril 2012
- 3 mai 2012
- 5 juin 2012
- 30 août 2012
- 2 octobre 2012
- 6 novembre 2012
- 4 décembre 2012

(cf annexe 2 : Répartition des présences par stage)

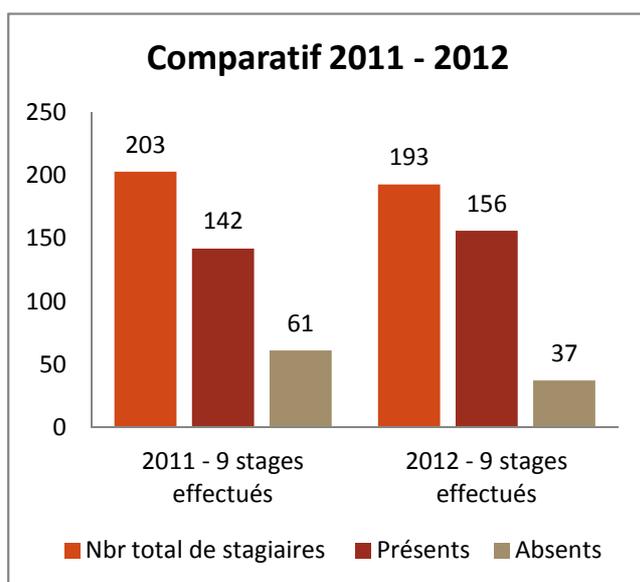
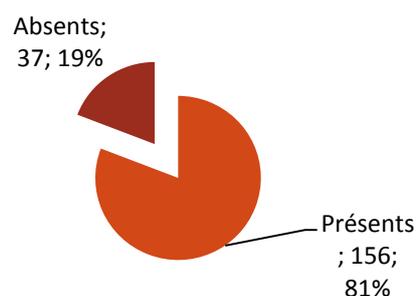
**193 mis en cause** ont accepté la mesure de composition pénale et ont été convoqués à un stage de sensibilisation en 2012.

**273 convocations** ont été envoyées.

**156 stagiaires** sur 193 convoqués, ont participé à un stage de sensibilisation.

**37 stagiaires** convoqués ont été absents.

81% des mis en cause (ayant accepté la mesure de composition pénale) ont effectivement participé à un stage de sensibilisation en 2012.



Le nombre de mis en cause convoqués à un stage de sensibilisation en 2012 a **baissé de 5%**.

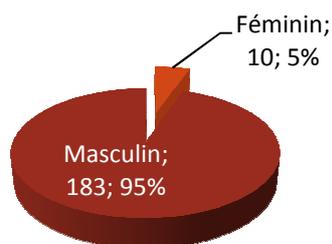
En revanche, le nombre de stagiaires présents a **augmenté de 10%**.

### 3.2. Profil sociologique des stagiaires.

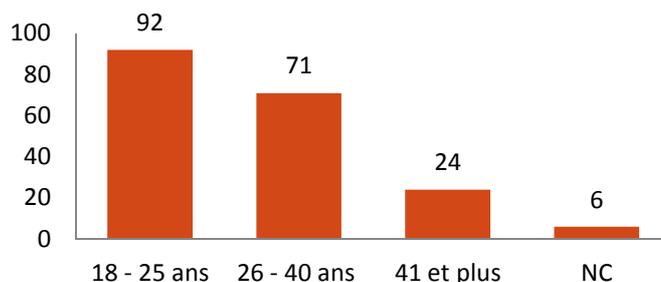
Comme l'indique le graphique ci-dessous, la majorité des stagiaires est de sexe masculin.

Globalement, les stagiaires sont **jeunes ; âgés de 18 à 25 ans**.

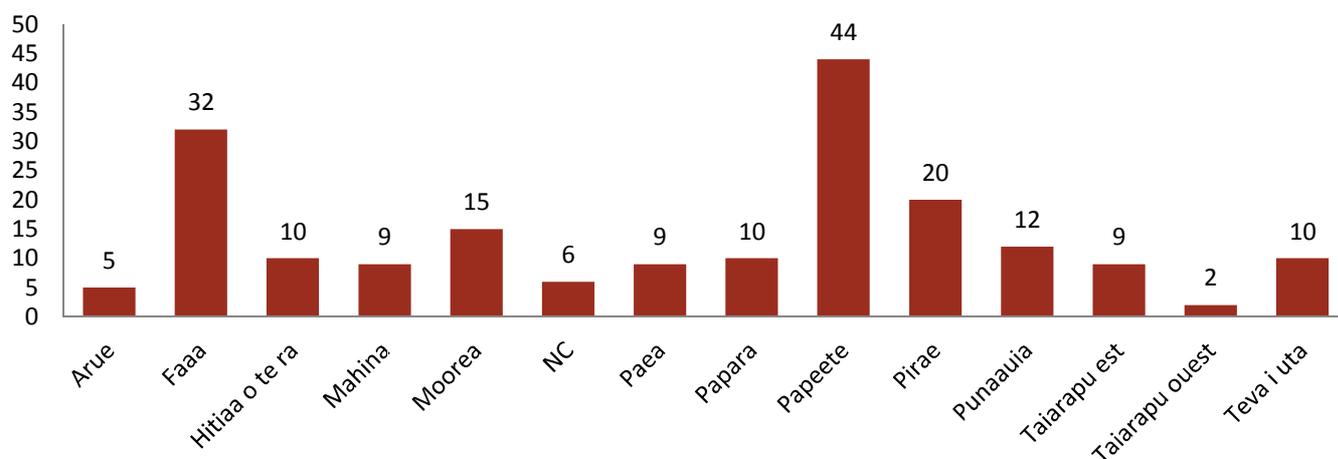
**Sexe des stagiaires.**



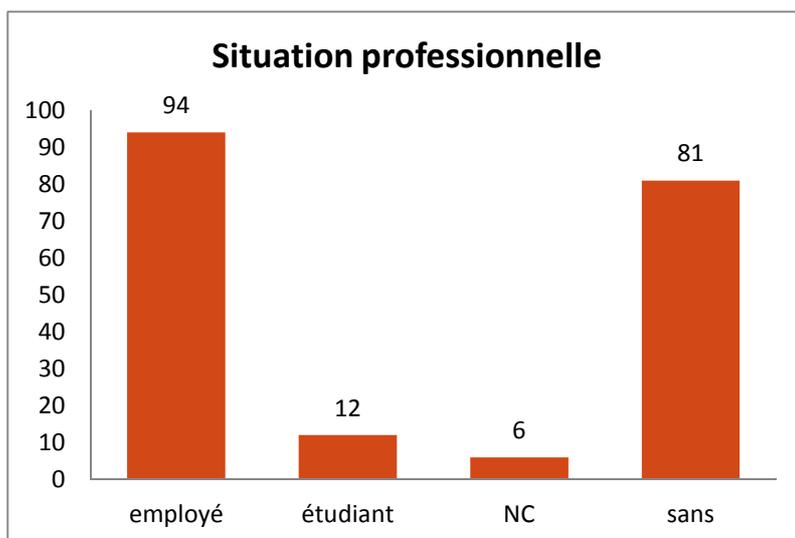
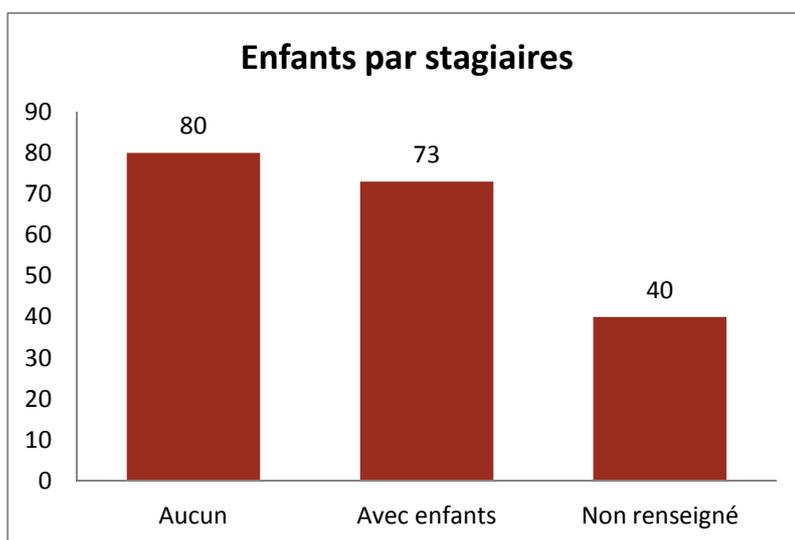
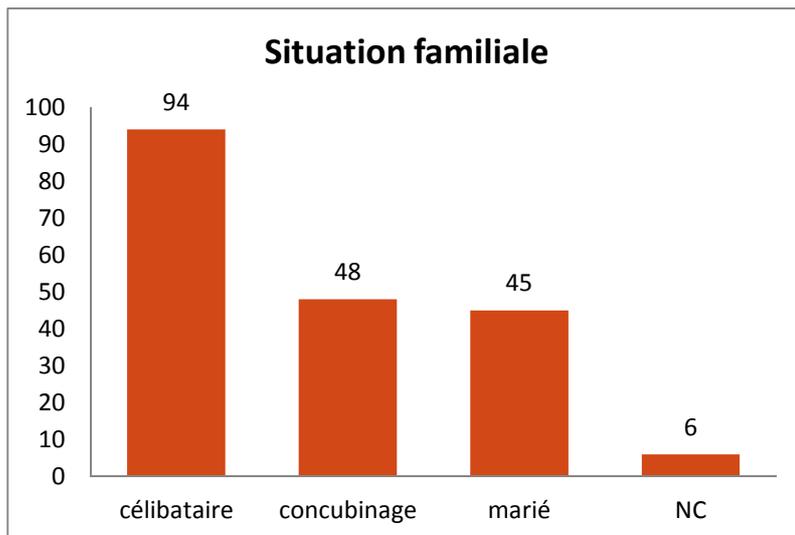
**Age des stagiaires.**



**Commune de résidence**

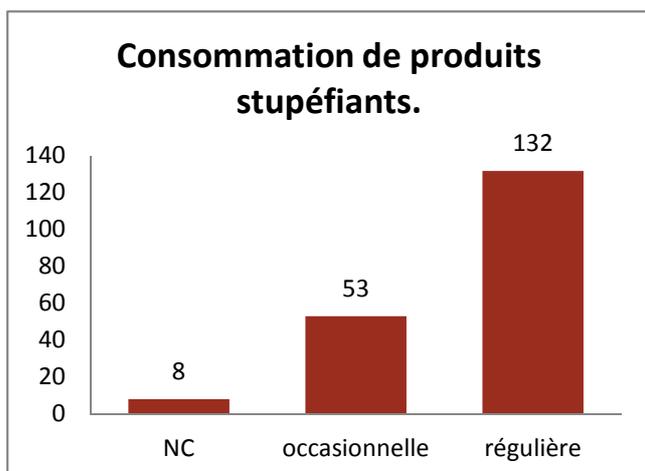


Les stagiaires de la commune de **Papeete et Faaa** sont sur représentés.

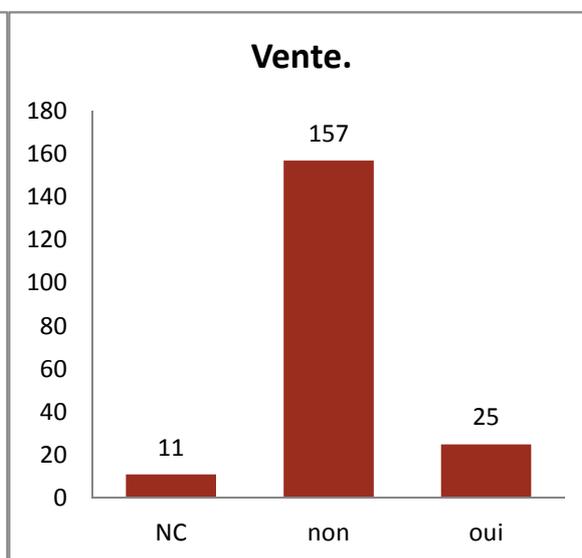
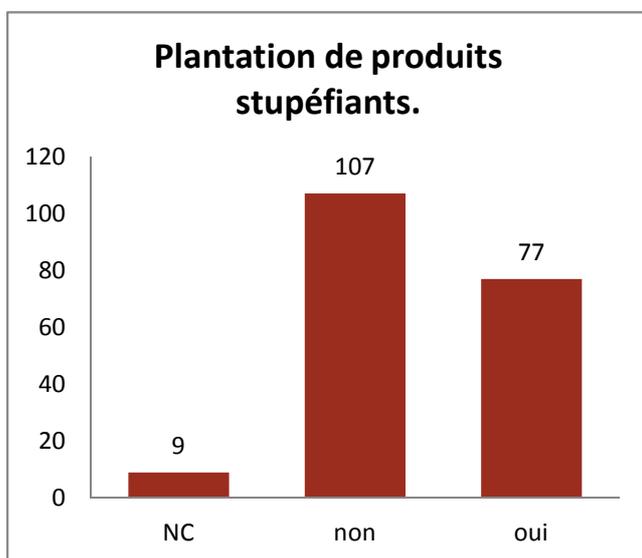


La situation familiale des stagiaires est variée ; similaire à l'an dernier. En revanche, le nombre de stagiaire ayant une activité professionnelle a légèrement augmenté en 2012 (7% de plus).

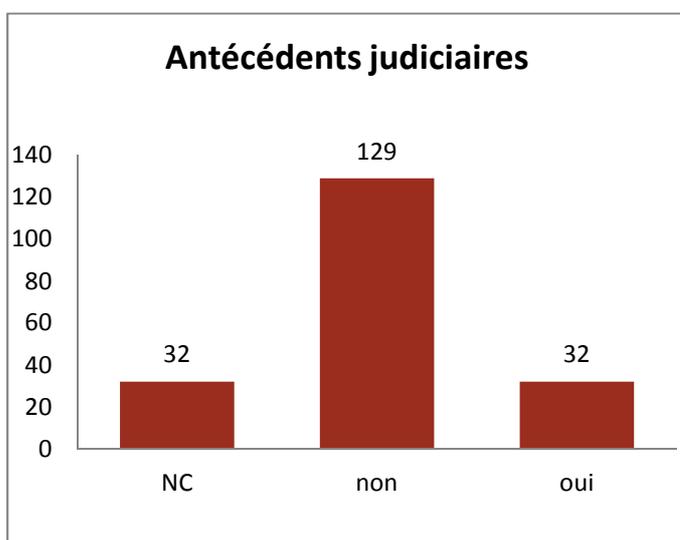
### 3.3. Personnalité délinquante des stagiaires.



La majorité des stagiaires affirme consommer régulièrement du cannabis.



60% des stagiaires affirment planter du pakalolo à leur domicile. Ils motivent leur geste par le manque de moyens financiers pour s'en acheter.



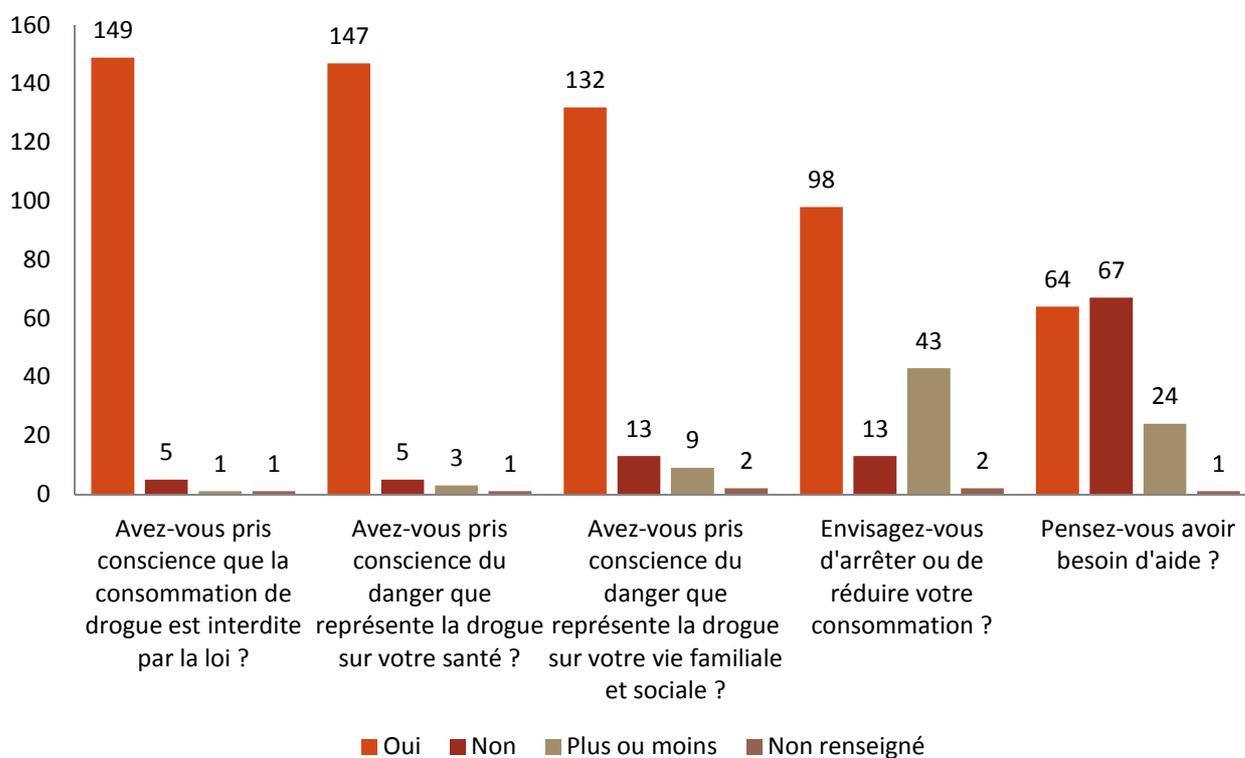
**16.5% des stagiaires ont des antécédents judiciaires.**

Ces antécédents sont variés (vol, violence volontaire, usage de stupéfiants, etc).

Ce chiffre a **baissé de 24.5%** par rapport à l'année 2011.

### 3.4. Analyse des fiches d'évaluation (156 stagiaires présents).

## Impact de la journée sur le plan qualitatif.



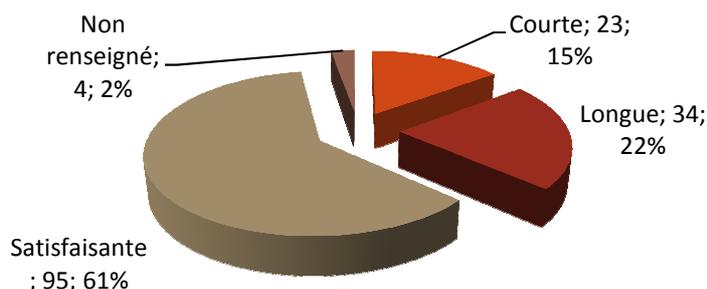
Le dépouillement des 156 fiches d'évaluation de l'année 2012 révèle des chiffres similaires à ceux de l'année précédente. Le bilan est donc positif pour l'année 2012.

La quasi totalité des stagiaires (en moyenne, 90%) prétend avoir pris conscience de l'aspect légal mais également des risques sanitaires et sociaux que peuvent engendrer la consommation de produits stupéfiants.

**Chaque réponse étant susceptible d'être influencée par le cadre répressif du stage, il apparaît essentiel d'interpréter ces données avec la plus grande prudence.**

La volonté de réduire leur consommation est satisfaisante (63%). Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année dernière (72%). En revanche, 43% des stagiaires estiment ne pas avoir besoin d'aide pour le faire (44% en 2011).

La durée du stage est satisfaisante selon 61% des stagiaires.



#### 4. A RETENIR

- ➔ L'orientation des mis en cause vers le stage de sensibilisation a baissé (baisse de 5%).
- ➔ Le nombre de stagiaire présent au stage a augmenté de 10%. Ce chiffre indique une meilleure sélection des stagiaires.
- ➔ Le profil sociologique des stagiaires est similaire à l'année précédente.
- ➔ Le nombre de stagiaires ayant des antécédents judiciaires a baissé de 24.5%.
- ➔ Sur la base de l'analyse des fiches d'évaluation, le bilan est positif. Toutefois, la volonté de réduire ou de stopper la consommation de produits stupéfiants a baissé de 10%.

#### 5. FORMATION AUPRES DE LA FEDERATION NATIONALE CITOYENS ET JUSTICE

La formation suivie en métropole a permis de rassurer l'APAJ tant sur le déroulement du stage que sur le contenu des interventions. En effet, chaque département organise ces stages de manière unique. Les modalités mises en œuvre par l'APAJ sont conformes aux recommandations du formateur et de la réglementation.

Néanmoins, le nombre de mis en cause convoqué à un stage en Polynésie est inhabituellement élevé, rend plus complexe la mise en place d'une véritable dynamique de groupe.

En revanche, la politique pénale du parquet de Papeete en matière d'ILS permet une prise en charge globale. En effet, le stage est systématique suivi d'une injonction thérapeutique. Cela permet d'associer au volet informatif et pédagogique du stage, une aide et un suivi sanitaire.

Par ailleurs, un certain nombre d'outils ont été présentés au cours de la formation pour dynamiser le stage et permettre aux intervenants d'améliorer leur intervention (cf livret de formation).

## 6. ANNEXES

### 6.1. ANNEXE 1 : Répartition des interventions 2011

Horaires	Modules	Intervenants	Structures
7:30	Accueil, recensement des présences et paiement des stages	APAJ	
8:30	Drogues et société	Philippe	Narcotiques Anonymes
9:00			
9:00	Drogues et loi	Jean-Marie THEVENET	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
10:00			
10 min	Pause		
10:10	Drogues et loi	Yann HAUSNER	Parquet de Papeete
11:30			
Pause déjeuner			
12:30	Drogues et santé	Damien ROURE Nathalie ou Miriam	Centre de Consultations Spécialisées en Alcoologie et Toxicomanie
15:30			
10 min	Pause		
15:40	Drogues et société	Frédéric KWONG Denis	Club de Prévention
16:00			
16H00	<b>Bilan et remise des attestations</b>	<b>APAJ</b>	

### 6.2. ANNEXE 2 : Répartition des présences par stage

Répartition des Présences par stage

